COMPTE-RENDU DE REUNION INSTITUTIONNELLE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Ecole | Cycles concernés | Date de la réunion |
| Ecole élémentaire et maternelle  Place de la Mairie  79000 BESSINES | Cycle 1  Cycle 2  Cycle 3 | 03/11/2015 |

|  |
| --- |
| Présents :  Monsieur le Maire : Mr MORONVAL, Mme Harymbat, Mme Soldéra  Les représentants des parents d’élèves élus de l’école maternelle et de l’école élémentaire :  Les enseignants de l’école |
| Excusée:  Mme Barzotti, Inspectrice de l’Education Nationale |

|  |  |
| --- | --- |
| TYPE DE REUNION | ORDRE DU JOUR |
| Conseil d’école | Un mot à la famille de Mr Bessoneau  -Tour de table et remerciements  -Travaux effectués dans l'école  -Les effectifs,  -Le vote du règlement intérieur  -Les projets en cours et envisagés  Sécurisation des écoles  -Questions diverses |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le conseil d’école a une pensée pour Mr Bessonneau, père de trois élèves de nos écoles et décédé pendant les vacances.  **Idées principales débattues**  Présentation de chaque membre présent au conseil d’école ainsi que des personnes excusées.  **1/Le vote du règlement intérieur :**  Voté par l’ensemble des participants à l’unanimité.  Information sur le règlement commun à tous les intervenants ayant accès à l’école (temps d’enseignement, périscolaire, pause méridienne). Ce règlement est affiché sous le préau et visible également de la cour. Il a été élaboré lors de la première période de l’année scolaire 2014/2015 en concertation avec Marie-Laure, directrice du centre de loisirs et en vigueur depuis cette date. Il donne toute satisfaction.  -**2/Les effectifs :**   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | |  | PS/MS | MS | GS | Total | | 2015 2016 | 21+6 | 27 | 27 | 81 | | 2016 2017 | 23 | 21 | 33 | 77 |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | |  | CP | CE1 | CE2 | CE2/CM1 | CM2 | Total | | 2015 2016 | 25 | 30 | 25 | 6+18 | 25 | 129 | |  | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |  | |  | 25 | 30 | 31 | 18 | 25 | 129 | | 2016 2017 | 27 | 25 | 30 | 31 | 18 | 131 |   **-3/-Remerciements et travaux**  -le grand ménage dans toutes les classes de l’élémentaire avec renforcement des placards, investissement dans des nouveaux tapis de sols, notamment pour le préau  -Travaux effectués dans l'école  La réfection plafonds et éclairages des classes PS et GS et le couloir  pose d’un store extérieur dans 2 classes  Les peintures des classes de maternelle PS et GS  Installation d’un écran et d’un vidéo projecteur en maternelle salle de motricité  Achat de 2 ordinateurs pour les enseignants de maternelle  Changement d’une porte extérieure  Changement d’un poste alarme dans le bureau centre de loisirs pour permettre à l’ensemble du bâtiment d’être sonorisé en cas d’alerte.  L’installation de d’un vidéo projecteur en CE2/CM1  Changement des radiateurs dans le bureau de direction élémentaire et de la salle de réunion attenante  Un échange constant est en place tout au long de l’année entre Mr le Maire et les équipes enseignantes dans ce domaine.  Des demandes particulières :  Rappel demande de la pose d’un dévidoir pour essuie-mains dans la classe de CM2  Demande de 3 téléphones (1 pour le photocopieur, 1 dans la classe de la directrice, 1 dans le bureau de direction) portables sur la même ligne téléphonique car les portables actuels deviennent inaudibles.  Demande de la pose d’une sonnerie pour la partie élémentaire pour mieux gérer les temps d’accueil, de récréation et de sortie.( à ajourner pour l’instant)  Demande d’investissement dans quelques tables individuelles élèves **réglables** dans chaque classe et dans quelques bureaux pour les enseignants  Revoir le grillage du plateau de l’élémentaire (une partie devient dangereuse)  Bloc de secours « sortie » dans l’escalier menant au bureau de direction est à nettoyer (présence de mouches mortes)  Demande de la pose d’un store ou rideau occultant dans la classe de CP devant la porte de sortie donnant sur la pente car il y a trop de luminosité sur l’écran lors de l’utilisation du vidéo projecteur  **4/Les projets en cours et envisagés**  Le projet d’école :  Reconduction du projet d’école 2014/2017 pour l’année en cours  -Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l’école élémentaire : les jeunes écrivains  -Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l’hétérogénéité des élèves : manipulations mathématiques  -Le parcours de l’élève : de l’école au collège : harmonisation du parcours scolaire de l’élève  Ces trois axes sont globalement reconduits avec l’adjonction d’un volet supplémentaire :  Mise en place d’un conseil des enfants avec élections de 2 élèves par classe dont 1 suppléant. Ces élections auront lieu le 30/11/2015. Il a été convenu que ces élèves élus pourront être sollicités également par le périscolaire  L’objectif est de partager avec les élèves une réflexion tout au long de l’année sur le fonctionnement de l’école pour les points dont ils sont prenants, notamment sur les temps de récréation.  Ces représentants des enfants pourront également être sollicités pour tous les temps périscolaires et pause méridienne.  **5/ Les projets pour l’année à venir**  Passage du photographe scolaire en janvier 2016  *En maternelle*  -projet natation pour les GS à la piscine de Champommier de février à avril  -la quinzaine du goût organisée par le Syndicat du Marais Poitevin  PS et GS : déplacement à la chèvrerie des Filles à Prissé la Charrière  MS Visite d’un jardin à St Liguaire, avec la présentation de légumes  Le palais des 5 sens avec Planetmomes le 6 novembre 2011  -Spectacles CAC pour la maternelle  Petits clowns de la compagnie Matapeste le 8 janvier 2016  Visite de la caserne de pompiers en prévision pour juin 2016  *En élémentaire*  **Semaine du goût**  CP visite de la ferme des Filles à Prissé la Charrière  CE1 confection de confiture de pomme cannelle dans la classe  CE2 et CE2/CM1 : l’alimentation et se nourrir dans le monde  **Spectacles CAC**  Deux spectacles sont programmés, un pour les classes de CP et CE1 et un pour les CE2 et CE2/CM1.  -**Ecole et cinéma (CP au CM1)**  premières projections le 19/11/2015 pour les CP/CE1, le 27/11/2015 pour les CE2et CE2/CM1  -**Projet EDD étude de son environnement du Marais à Bessines** (site de Noisy) pour les 5 classes de l’élémentaire)  CM2 : intégré dans la sortie vélo de juin  CE2/CM1 : Faune et flore du Marais  CE2 les oiseaux de mon village  Cp/CE1 les petites bêtes  Avec pose de nichoirs et d’hôtels pour les insectes (besoins ponctuels pour leur pose)  **Projet Musique et danse en milieu scolaire (CP au CM1)**  En cours d’élaboration, rencontre avec l’intervenante vendredi 6/11 sur la pause méridienne  -Sorties  sorite vélo des CM2  liaison CM2/6  sortie Bougon pour les CE2  -EPS  piscine pour les CP et CE1  Kayak pour les CM2  USEP pour les CP aux CM1   |  |  | | --- | --- | | Classes | Projets | | CP | Piscine | | CE1 | Piscine | | CE2 | Sortie Bougon | | CE2/CM1 |  | | CM2 | Kayak  -test piscine  Vélo  Liaison école/collège | | Projets communs | Ecole et cinéma  Projet EDD Marais  Musique et chant  USEP |   L’exposition de Noisy commune aux deux écoles  Vendredi 18 décembre : spectacle de Noël offert par l’APE  **6/Sécurisation des écoles**  *Texte lu par les directeurs :*  *La configuration des locaux scolaires nous amène à avoir une double réflexion.*  *Après les attentats du 7/01/15, le plan Vigipirate a été réactivé (pose de logos aux différentes entrées) ; cela se traduit par une sécurisation des locaux pendant le temps scolaire.*  *Nous proposons que les locaux soient fermés à clé pendant le temps scolaire pour éviter toute intrusion de l’extérieur. Il est inutile de préciser que tous les personnels, ceux de l’entretien, du centre de loisirs devront être dotés d’une clef pour refermer après chaque passage ; mais aussi la pose d’une sonnette pour que l’on puisse ouvrir à des personnes extérieures au service (parents, livraisons…).*  *L’autre point de réflexion consiste à sécuriser les locaux pour qu’un enfant ne puisse quitter l’enceinte scolaire.*  *La mise aux normes des locaux a justifié la pose de portes de sorties équipées de barre pour évacuation incendie. Pour la salle de motricité, ce système pose un problème de sécurité car l’évacuation se fait directement sur le domaine public et non sur la cour d’école.*  *A ce jour, des demandes d’informations et de renseignements croisés par la municipalité et les directeurs auprès des pompiers et du conseiller pédagogique de l’inspection de l’éducation nationale, ont apporté des réponses techniques adaptées et évolutives. Je précise que si ces améliorations sont nécessaires, on peut toujours se demander si elles seront suffisantes.*  *Cela implique notre responsabilité et nous ne pouvions pas attendre la survenue d’un accident dramatique. Nous devions en tant qu’adultes responsables et informés trouver des solutions permettant la mise en sécurité maximale des élèves qui nous sont confiés.*  *Les parents d’élèves élus entendant ce descriptif de situation n’auraient pas compris que nous restions inactifs devant une telle situation.*  *Aujourd’hui, nous demandons à la municipalité, d’engager au plus vite les travaux nécessaires permettant de pallier à ce dysfonctionnement pouvant être la cause d’un possible drame.*  l’infrastructure  Nous sommes sur un site particulier.  Absence de clôtures de l’enceinte scolaire, des classes qui donnent directement sur la voie publique  Traversée des écoles par un chemin communal  Plan Vigipirate  Instauration du plan Vigipirate, normalement les parents et autres personnes extérieures ne devraient pas pouvoir rentrer dans l’enceinte de l’école sans y être invités.  la problématique de la fermeture de l’école à clé, notamment sur le temps de la pause méridienne.  Questions posées :  -Comment empêcher des enfants de sortir, tout en respectant les règles de sécurité, et d’évacuation des locaux ?  -Comment dans le même temps respecter les préconisations du plan Vigipirate de protection des écoles contre des intrusions extérieures ?  Un manquement à nos obligations de surveillance en tant qu’enseignant, donc de notre seule responsabilité, ne pourrait nous être imputé car les conditions matérielles ne permettent pas d’empêcher d’accéder à l’espace public par les enfants (pendant le temps scolaire et périscolaire)  La réponse actuelle donnée par la mairie :  Pose d’un bouton moleté à la place de la barre « antipanique » en salle de motricité pour l’école maternelle (préconisation des pompiers)  Etude de l’agrandissement de l’école en cours  Proposition  Peut-il être envisagé, comme l’a fait un adjoint de la mairie, la fermeture des écoles par une zone de sécurisation ? Certes les parents n’auront plus un libre accès à l’école comme c’est le cas aujourd’hui mais il en va de la sécurité des enfants, première priorité de l’école. Sera également à étudier la contrainte de l’accès de l’école pendant les temps de classe, par la pose d’un interphone avec ouverture à distance (livraison, prise en charge des enfants sur le temps scolaire par des personnes extérieures tels que parents, taxi…). Un groupe de réflexion comprenant parents, élus et enseignants pourraient faire des propositions.  L’échéance des mesures à prendre peut être liée à l’agrandissement de l’école étant pour les années 2018/2020. Mais alors comment gérer la période de transition ?  **7/ Intervention de Mme Soldera : la protection des agents municipaux intervenant dans les écoles**  En quelques mois à trois reprises, des agents ont subi un harcèlement venant de familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de Bessines.  La municipalité se doit de protéger son personnel au vu de la loi et se réserve donc le droit de porter plainte.  Les enfants, qui absorbent beaucoup, rapportent des choses au retour de l’école à la maison. A chacun de jouer son rôle de parent, d’adulte. Il est impératif de ne pas laisser s’installer une rumeur qui repose sur les paroles d’un enfant sans vérification. Déjà en fin d’année dernière, Melissa Puaud, animatrice du centre de loisirs a été victime de rumeurs suite au départ de l’animateur Damien Musset, qui est parti de son plein gré alors qu’un poste lui était proposé par la municipalité.  En cas d’interrogation, il est nécessaire de prendre contact de suite avec la municipalité ou les enseignants afin de lever le doute ou répondre à une question.  S’il y a problème, il est nécessaire de le traiter et de le résoudre. L’erreur est possible, il faut le reconnaître et pouvoir en discuter ensemble. Des soucis ont été réglés cette année à l’occasion d’une visite à la cantine par exemple et ce pour la satisfaction de tous.  Quelle place a la parole de l’adulte ? La municipalité s’interroge sur la nécessité de mettre en place une cellule d’écoute psychologique au service des adultes pour leur permettre d’affronter les remarques des enfants et de leurs parents et d’y répondre au mieux La communication de personne à personne doit cependant toujours être privilégiée.  Certains parents s’étonnent de tels comportements car ces questions devraient d’abord se régler entre adultes responsables ;  **8/Questions diverses**  Accès toilettes  Que peut-on mettre en place pour préserver l’intimité des élèves lorsqu’ils se rendent aux toilettes, tant en maternelle qu’en élémentaire ?  Le personnel utilise les locaux qui sont mis à notre disposition par la mairie. Des aménagements ont déjà été faits. Des éléments sont aussi à prendre en compte :  Ne jamais être seul aux toilettes en présence d’enfants  la nécessité d’assurer la surveillance et l’aide nécessaire en maternelle  protéger l’intimité des utilisateurs.  le nombre de toilettes mis à disposition qui est restreint mais dont les agrandissements sont difficiles voire impossibles dans la configuration actuelle des locaux.  En ce qui concerne l’école élémentaire, les portes d’accès ont été enlevées (portes déteriorées par les élèves).Ceci pénalise l’intimité des élèves mais permet une meilleure surveillance de cette partie de l’école….  Cette question sera également abordée avec le personnel municipal pour permettre une plus grande attention de tous à cette demande.  Temps de cantine  Une réflexion est en cours avec le personnel intervenant sur la pause méridienne pour les maternelles pour que ce moment soit plus agréable pour tous, comme cela a été fait l’année dernière pour les élèves de l’élémentaire.  Passage longeant la mairie avec sens interdit  Ce passage est utilisé par les classes, notamment lorsqu’elles reviennent de l’espace Noisy. Or nous demandons aux parents qu’ils respectent l’interdiction de passage. En effet certains parents monopolisent cette zone pour stationner, gênant ainsi le passage de tous. |
| Corinne LEBLANC  Charles VERGNES  Directeurs des écoles |

Ce compte rendu sera consultable par tous sur le site école de Bessines